

468655-2026 - Competition

France – Engineering services – CONTRÔLE TECHNIQUE DU DISPOSITIF D'AUTOSURVEILLANCE réglementaire DU SYSTÈME DE COLLECTE DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

OJ S 129/2026 08/07/2026

Contract or concession notice – standard regime
Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Email: daquamacommandepublique@valdemarne.fr

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: CONTRÔLE TECHNIQUE DU DISPOSITIF D'AUTOSURVEILLANCE réglementaire DU SYSTÈME DE COLLECTE DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Description: Le marché a pour objet la réalisation de contrôles techniques du dispositif d'autosurveillance réglementaire (appareils de métrologie, validité de la donnée, documents réglementaires, procédures) du système d'assainissement du Département du Val-de-Marne tel qu'il est défini dans l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif, modifié par l'arrêté du 10 juillet 2024 et complété le cas échéant des exigences de suivi imposées par l'arrêté préfectoral en date du 16 novembre 2018, au regard des objectifs environnementaux et usages sensibles des masses d'eau réceptrices et des masses d'eau aval. Ce contrôle permettra de vérifier la conformité des dispositifs vis-à-vis des prescriptions techniques de l'agence de l'eau Seine-Normandie et d'évaluer leur fiabilité sur les bases des conclusions qui seront rapportées dans le rapport-type présenté en annexe 5 du CCTP (Rapport de Contrôle Des Dispositifs d'Autosurveillance Système de collecte). A noter que l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) se base, dans ces prescriptions techniques, sur 3 référentiels : - Le référentiel réglementaire ; - Le référentiel normatif ; - Le référentiel relatif aux règles de l'art. Il appartient à l'organisme de contrôle de s'assurer du respect de ces prescriptions techniques. Ce marché est une relance suite à la déclaration sans suite de la procédure daquama-2025-19 publiée le 07 janvier 2026 au BOAMP (avis n°26-640) et au JOUE (avis n°6249-2026).

Procedure identifier: a39e6e08-02eb-41d5-824e-079fe4854164

Internal identifier: DAQUAMA-2026-08

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71300000 Engineering services

Additional classification (cpv): 71335000 Engineering studies

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 344 000,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 720 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée Langue dans laquelle est rédigé et publié l'avis: Français et langue dans laquelle les offres sont rédigées: Français

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

Articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

L'appel d'offres ouvert est la procédure par laquelle l'acheteur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse, sans négociation, sur la base de critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats. -

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Contrôle technique du dispositif d'autosurveillance réglementaire du système de collecte du Département du Val-de-Marne

Description: La présente consultation concerne le contrôle technique du dispositif d'autosurveillance réglementaire du système de collecte du Département du Val-de-Marne. Le marché a pour objet la réalisation de contrôles techniques du dispositif d'autosurveillance réglementaire (appareils de métrologie, validité de la donnée, documents réglementaires, procédures) du système d'assainissement du Département du Val-de-Marne tel qu'il est défini dans l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif, modifié par l'arrêté du 10 juillet 2024 et complété le cas échéant des exigences de suivi imposées par l'arrêté préfectoral en date du 16 novembre 2018, au regard des objectifs environnementaux et usages sensibles des masses d'eau réceptrices et des masses d'eau aval. Ce contrôle permettra de vérifier la conformité des dispositifs vis-à-vis des prescriptions techniques de l'agence de l'eau Seine-Normandie et d'évaluer leur fiabilité sur les bases des conclusions qui seront rapportées dans le rapport-type présenté en annexe 5 du CCTP (Rapport de Contrôle Des Dispositifs d'Autosurveillance Système de collecte). A noter que l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) se base, dans ces prescriptions techniques, sur 3 référentiels : - Le référentiel réglementaire ; - Le référentiel normatif ; - Le référentiel relatif aux règles de l'art. Il appartient à l'organisme de contrôle de s'assurer du respect de ces prescriptions techniques.

Internal identifier: DAQUAMA-2026-08

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71300000 Engineering services

Additional classification (cpv): 71335000 Engineering studies

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Start date: 01/01/2027

Duration: 48 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-7 à R.2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande qui seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins. Le marché sera conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre de la même année. Sauf stipulation contraire du Pouvoir Adjudicateur, notifiée au titulaire, au moins trois mois avant la date de reconduction prévue, par courrier recommandé avec avis de réception, il sera reconduit tacitement, pour une durée maximale d'un an, au premier janvier suivant la fin de chaque période, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Le titulaire ne pourra s'opposer à cette reconduction. Les montants minimum et maximum annuels sont définis comme suit : minimum : 0 Euros et maximum 180 000 Euros. Ce montant sera ramené au prorata de la période d'exécution pour la première et la dernière période. L'estimation totale de l'Administration est de 344 000 Euros HT, elle est donnée à titre indicative et n'est pas contractuelle. Sont exclus de la procédure de passation du marché, tous candidats qui sont, ou qui ont déjà été, titulaires d'un marché en lien avec les missions d'autosurveillance du Département du Val de Marne. Les missions d'autosurveillance portent sur les prestations liées à la métrologie, le diagnostic de mesure, la validation de la donnée réglementaire et la transmission des données au format SANDRE. Conformément à l'arrêté du 10 juillet 2024, pendant la période transitoire (jusqu'au 1er janvier 2028), si un bureau d'étude ne fait pas partie de la liste des organismes habilités par l'agence de l'eau Seine Normandie mais qu'il souhaite se positionner pour la réalisation de ces contrôles, il conviendra que celui-ci dépose un dossier de demande d'habilitation disponible sur le site internet de l'agence à l'adresse suivante : <https://www.eau-seine-normandie.fr/les-redevances/redevance-de-performance-des-systemes-d-assainissement-collectif>. Le dossier de demande d'habilitation, pour la période transitoire, devra être transmis au pôle expertise et appui technique de l'Agence de l'Eau Seine Normandie aux adresses mails suivantes : Antoine CASTEL Pôle Expertise et Appui Technique Service Redevances [castel.antoine@aesn.fr](mailto:antoine@aesn.fr) Tél : 01.41.20.19.22 Agence de l'eau Seine-Normandie 12 rue de l'industrie, 92416 Courbevoie Cedex www.eau-seine-normandie.fr Le silence gardé par l'Agence de l'eau Seine Normandie pendant plus de quinze jours sur une demande d'habilitation (pour la période transitoire) vaut décision tacite d'acceptation. Le justificatif de cette demande d'habilitation pour la période transitoire devra être communiqué dans la candidature conformément à l'article 5.1 du règlement de la consultation. Conformément aux obligations réglementaires en vigueur et afin de poursuivre l'exécution des prestations postérieurement au 31 décembre 2027, le titulaire devra fournir l'habilitation délivrée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et validée par les services de la Préfecture, au plus tard le 1er janvier 2028. La non-présentation de cette habilitation à cette date constituera un manquement aux obligations contractuelles. A cet effet, le pouvoir adjudicateur se verra le droit de procéder à la résiliation du marché aux torts du titulaire, conformément aux articles L.21952 et R.21951 du Code de la commande publique. » Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de faire exécuter par un tiers les prestations aux frais et risques du titulaire. Les sous-critères de la valeur technique

et de la qualité environnementale sont précisées à l'article 7.2 du règlement de la consultation. Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone est transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme. Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur technique sera appréciée à l'aide des éléments fournis au sein mémoire technique

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 50

Criterion:

Type: Price

Description: Le prix sera jugé sur la base du détail estimatif

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 40

Criterion:

Type: Quality

Description: le critère environnemental sera appréciée à l'aide des éléments fournis au mémoire technique

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=942167&orgAcronyme=a8z>

Ad hoc communication channel:

Name: Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

URL: <https://marches.maximilien.fr/?>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=942167&orgAcronyme=a8z>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 04/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 5 Months

Information about public opening:

Opening date: 07/09/2026

Additional information: cette information est donnée à titre indicative, la séance n'est pas publique.

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Financial arrangement: Monnaie utilisée: l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L. 2191-1 à L. 2192-15 et R. 2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande publique et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisables. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro.Plus d'information sur le site <https://choruspro.gouv.fr>. *

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Melun

Information about review deadlines: En cas de recours contentieux, la juridiction administrative peut être saisie à partir du site <https://telerecours.fr>. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

Organisation providing additional information about the procurement procedure:

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation providing offline access to the procurement documents: DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Melun

Organisation receiving requests to participate: DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Organisation processing tenders: DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Registration number: 22940028800010
Department: Direction de l'Assainissement et de la Qualité des Milieux Aquatiques
Postal address: 13-15 rue Gustave Eiffel
Town: Créteil
Postcode: 94000
Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)
Country: France
Contact point: Monsieur le président du Département du Val-de-marne
Email: daquamacommandepublique@valdemarne.fr
Telephone: 3994
Internet address: <https://www.valdemarne.fr>
Information exchange endpoint (URL): <http://www.maximilien.fr>

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation providing offline access to the procurement documents
Organisation receiving requests to participate
Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de Melun
Registration number: 1777074900017
Postal address: 43 rue du Général de Gaule
Town: Melun cedex
Postcode: 77008
Country subdivision (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)
Country: France
Email: greffe.tamelun@juradm.fr
Telephone: +33160566630
Internet address: <https://melun.tribunaladministratif.fr>
Information exchange endpoint (URL): <https://melun.tribunaladministratif.fr>

Roles of this organisation:

Review organisation
Organisation providing more information on the review procedures

Notice information

Notice identifier/version: ef96f134-3f94-4ee1-ba02-4f479fcf86cf - 01
Form type: Competition
Notice type: Contract or concession notice – standard regime
Notice subtype: 16
Notice dispatch date: 07/07/2026 11:21:21 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 468655-2026
OJ S issue number: 129/2026
Publication date: 08/07/2026